

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE QUARTIER DE LA BERGERE 1^{er} février 2019

Animaient la réunion

Serge MULLER, conseil municipal délégué à la démocratie locale, référent du quartier La Bergère

Régis Brasseur conseiller municipal, co-président du conseil de quartier

Stéphane SAVARY, co-président du conseil de quartier

Michel SEGUIN, secrétaire du conseil de quartier

15 personnes étaient présentes

Ordre du jour :

- 1/ point sur l'avancement des projets du quartier
- 2/ la fête des quartiers du 13 avril
- 3/ présentation du budget participatif
- 4/ questions diverses

1. Point sur l'avancement des projets du quartier

-Rond point des bergères (ou Cadoux), sur la chaussée : dans un premier temps, rebouchage des trous par du goudron à l'endroit des pavés manquants puis remplacement des pavés.

-Pour la vitesse excessive sur la chaussée Jules César, entre l'avenue Morère et le rond-point des bergères (ou Cadoux), future installation dans les 2 sens d'un radar pédagogique avec traçabilité des données. Si ce radar est mobile il pourrait être mis en place plus tard dans l'avenue de l'Egalité, par contre si c'est une installation en fixe il faudra deux radars.

-Aménagement du passage Chopin, c'est une voie privée. Une prise de contact avec le propriétaire et les riverains est programmée pour des travaux de canalisation. Nous allons proposer un accord pour des travaux et un droit de passage, réservé uniquement aux piétons, aux poussettes et des vélos, pas pour des deux-roues motorisés.

-Information sur les différentes installations de Stop dans plusieurs endroits de la commune.

-Pour les déjections canines, continuer la campagne de civisme dans le bulletin communal. Une proposition est faite avec des textes sur le trottoir comme « Trottoir pas Crottoir » ou encore passer de temps en temps sur le panneau numérique du centre ville une affiche teintée d'humour afin de sensibiliser les gens.

-COPAC sera la nouvelle société après le départ de KDI, soit une centaine d'emplois d'ici avril 2019 et un bail de 12 ans.

2. La fête des quartiers du 13 avril

-Le matin nettoyage et lister les différentes anomalies dans les rues. Il faut prévoir un point de rassemblement avec un horaire et définir le trajet et l'organisation. Pour notre quartier le point de rassemblement sera à 10h allée Claude Monet.

-Le midi rendez-vous au parc de la mairie pour un repas partagé avec les autres quartiers, chacun apportant un plat à partager. Chaque quartier aura un stand à animer et à présenter.

Mise au point et préparation du stand de notre quartier à faire à la prochaine réunion le 15 mars.

-Il faut proposer un slogan pour cette journée

3. Budget participatif

- Présentation par Serge MULLER
- 20k€seront alloués, sur le budget investissement de la ville
- Appel à projets à réaliser pour la ville avec une fiche à remplir avant le 31 mars 2019. Un document sera distribué dans chaque boîte à lettres et sera disponible sur le site de la ville.
- Analyse et expertises de tous les projets par les conseils de quartier et les services de la ville.
- Fin mai 2019, les projets retenus au vu des critères posés sont rendus publics et proposés au vote pour le choix lors des réunions de conseil de quartier du mois de juin.
- La réalisation sera entreprise avant la fin de l'année.

4. Questions diverses

- Cabinet médical à la place du restaurant San Sergio. Installation en cours et signature prévue pour mi février. Déjà un ostéopathe y pratique.
- Danger du virage avenue Gambetta et Chemin de la Butte de la Bergère : mettre un miroir pose trop de problèmes. Etudier un stationnement fixe ?
- La nuit, la police municipale n'est pas joignable par téléphone, ne peut-il pas y avoir un renvoi automatique vers la police intercommunale ou nationale ?
- Problèmes et dangers des camions à ordures « Tri Action » qui, dans certaines allées et rues sans issue, sont obligés de faire de la marche arrière (ce qui normalement leur est interdit) car il y a peu de place pour faire un demi tour surtout si des voitures sont mal stationnées.
- Avec toutes ces nouvelles constructions de maisons dans la commune, les trottoirs se retrouvent défoncés et mal rebouchés avec les raccordements aux eaux gaz et électricité, c'est dangereux pour les piétons qui sont obligés de marcher sur la chaussée.
- Chaussée Jules César, installation dangereuse d'un coffret électrique provisoire pour une maison en construction : il déborde en effet sur le trottoir à hauteur du visage

PROCHAINE REUNION le 15 mars à 20h30 en Mairie